

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1894.

(AMENDEMENTS.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget primitif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1894 s'élève à . . fr. 17,440,593 »

Ensuite des augmentations qui ont été introduites lors de la discussion du Budget de l'exercice 1893 — voté au chiffre de 17,551,593 francs — et des amendements proposés par le Gouvernement, le projet de Budget amendé s'élève à . . . 17,515,468 »

Soit une augmentation de fr. 73,075 »

sur le projet primitif et une diminution de 37,925 francs sur le Budget voté pour l'exercice 1893.

Cette augmentation provient des modifications apportées aux articles suivants :

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	579,500 »
— — — amendé	585,500 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	6,000 »

introduite lors de la discussion du Budget de l'exercice 1893. Cette somme a permis d'accorder aux ingénieurs des ponts et chaussées détachés à l'administration centrale, qui participent à l'avancement avec leurs collègues du service actif, les promotions auxquelles ils pouvaient prétendre.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE

ART. 8. — *Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État; traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	121,400 »
— — — amendé	125,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	3,600 »

sollicitée pour mieux assurer le service des inspections.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Amélioration des races d'animaux domestiques.
Subsides aux provinces et encouragements.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	207,000	»
— — — — amendé	247,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	40,000	»

Depuis plusieurs années, le crédit affecté aux encouragements en vue de l'amélioration des races d'animaux domestiques se clôture en déficit, et l'on est obligé de recourir à des demandes de crédits supplémentaires. C'est pour mettre fin à cette situation anormale que l'augmentation de 40,000 francs est sollicitée. Les engagements de l'État sont proportionnés aux sacrifices que font les provinces en vue de l'amélioration des espèces chevaline et bovine.

ART. 17. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	149,000	»
— — — — amendé	153,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	4,000	»

L'extension donnée à l'enseignement de l'Institut agricole de l'État à Gembloux, ainsi que l'organisation de nouveaux cours scientifiques et de dessin réclament une augmentation de crédit.

ART. 18. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	64,600	»
— — — — amendé	66,600	»
	<hr/>	
AUGMENTATION fr.	2,000	»

résultant des mesures nouvelles prises en vue d'étendre l'enseignement de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 23. — *Traitements du personnel; indemnités, frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	461,590	»
— — — — amendé	463,565	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	1,975	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

résultant de l'accroissement du personnel de surveillance nécessité par la création de nouveaux triages.

ART. 24 (nouveau). — *Conseil supérieur des forêts. — Frais divers.*

Crédit demandé par le projet de Budget amendé . . . fr. 1,500 »

Un arrêté royal du 22 février 1893 a institué un Conseil supérieur des forêts. Il y a lieu de créer un article spécial pour les dépenses de ce Conseil qui comprennent notamment les frais de route et de séjour de ses membres, l'indemnité du secrétaire et une certaine somme pour achat d'ouvrages, etc.

CHAPITRE VI.

INDUSTRIE.

ART. 31. — *Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles et classes ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr. 524,600 »

— — — amendé 544,600 »

AUGMENTATION . . . fr. 20,000 »

Cette augmentation est nécessaire pour faire face aux dépenses de l'enseignement professionnel et ménager, dont les établissements augmentent et se développent sans cesse.

Des demandes de subside pour vingt-sept écoles ou classes ménagères nouvellement organisées sont actuellement à l'instruction; il y a lieu à des augmentations de subsides, motivées par l'extension donnée aux programmes de plusieurs écoles; enfin, plusieurs établissements d'enseignement industriel ou professionnel sont en voie d'organisation.

CHAPITRE IX.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 47. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel desdites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écri-*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

tures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémie; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1^o pour les aider à s'établir; 2^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889, subsidés.

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	250,000 »
— — — amendé	280,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . fr.	30,000 »

introduite lors de la discussion du Budget de l'exercice 1893.

CHAPITRE X.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

ART. 63. — *Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achats de papier.*

SECTION 3. — Frais d'études et d'adjudications.

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	73,000 »
— — — amendé	39,000 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . fr.	36,000 »

introduite lors de la discussion du Budget de 1893.

PROJET DE LOI AMENDÉ.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1894, à la somme de dix-sept millions cinq cent treize mille quatre cent soixante-huit francs (17,513,468 francs), conformément au tableau ci-annexé.

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1894.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	585,500 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	81,500 »	759,950 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	22,150 »	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	50,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	8,000 »	18,800 »
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	125,000 »	
9	Indemnités pour animaux abattus; indemnités pour bêtes bovines déclarées impropres à la consommation comme atteintes de la tuberculose; subsides soit aux fonds provinciaux d'agriculture, soit aux provinces, ainsi qu'aux sociétés d'assurance mutuelle contre les risques relatifs à la perte de bétail	420,000 »	
10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	146,000 »	
11	Inspection vétérinaire: matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	8,000 »	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements.	247,000 »	
A. REPORTER fr.		946,000 »	758,750 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	946,000 *	758,750 *
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides. Location d'un matériel de concours	180,000 *	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture.	42,700 *	
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité . .	101,525 *	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,000 *	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	153,000 *	1,843,025 *
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	66,600 *	
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 *	
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Cours d'agronomie aux militaires.	205,000 *	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	34,300 *	
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 *	
	CHAPITRE IV.		
	EAUX ET FORÊTS.		
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	465,565 *	
24	Conseil supérieur des forêts. Frais divers	1,500 *	
25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	91,000 *	584,005 *
26	Terrains incultes; défrichement; reboisement; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses	13,000 *	
27	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	15,000 *	
	CHAPITRE V.		
	LABORATOIRES D'ANALYSES.		
28	Station agronomique: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires.	94,000 *	94,000 *
	A REPORTER. . . . fr.	*	3,280,440 *

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
-	REPORT. fr.	•	3,280,440 •
CHAPITRE VI.			
INDUSTRIE.			
29	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route	58,900 •	
30	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	55,000 •	
31	Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles et classes ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses	544,600 •	
32	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	35,050 •	756,650 •
33	Primes d'encouragement aux Sociétés de secours mutuels reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État	20,000 •	
34	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	25,400 •	
35	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions (y compris une somme de 3,000 francs en charge extraordinaire et temporaire).	8,000 •	
36	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 ^{er} avril 1879.	3,700 •	
37	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers.	12,500 •	
38	Conseil supérieur du travail. — Frais divers	12,500 •	
39	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 3 juillet 1884	5,000 •	
CHAPITRE VII			
POIDS ET MESURES.			
40	Traitements des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	82,350 •	
41	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 •	
42	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 •	130,350
CHAPITRE VIII.			
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
43	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	2,000,000 •	
44	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 •	2,082,000 •
45	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 •	
46	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 •	
		A REPORTER. fr.	6,240,440 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	°	6,249,440 °
	CHAPITRE IX.		
	SERVICE DE SANTÉ.		
47	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel desdites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subsidé à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsidés	280,000 °	} 315,500 °
48	Académie royale de médecine.	35,500 °	
	CHAPITRE X.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
49	Entretien des routes, des plantations et des parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés.	5,070,000 °	} 10,351,790 °
50	Travaux de plantations nouvelles	50,000 °	
	SECTION 2. — Bâtimens civils.		
51	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtimens et monumens appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles	675,000 °	} 10,351,790 °
52	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	90,000 °	
53	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État (y compris 12,000 francs en charge temporaire).	28,000 °	
54	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtimens civils.	174,000 °	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables.		
55	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,182,820 °	} 10,351,790 °
56	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	237,000 °	
	<i>Plantations.</i>		
57	Plantations nouvelles	13,500 °	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
58	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 °	
	A REPORTER. fr.	7,160,920 °	16,914,750 °

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	7,160,920 •	16,914,750 •
	<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
59	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses.	18,440 •	
60	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine	1,100 •	
	SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
61	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	691,150 •	
62	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux; boisement des dunes domaniales.	28,000 •	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
63	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier	59,000 •	
	SECTION 6 — Personnel des ponts et chaussées.		
64	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,045,150 •	
65	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,140,000 •	
66	Frais des jurys d'examen et missions des élèves-ingénieurs de 5 ^e année de l'École spéciale du génie civil	8,000 •	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
67	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice	175,050 •	
68	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles	45,000 •	
	CHAPITRE XI.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
69	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	32,000 •	
70	Matériel.	640 •	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
71	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	557,075 •	
72	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines.	6,000 •	
	SECTION 3. — Carte géologique et agricole.		542,715 •
75	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique et d'une carte agricole.	112,000 •	
	A REPORTER. fr.	487,715 •	17,457,445 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	487,715 •	17,457,445 •
	SECTION 4. — Caisses de prévoyance.		
74	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 •	
	SECTION 5. — Impressions, etc.		
75	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	10,000 •	
	CHAPITRE XII.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
76	Frais de route et de séjour; matériel; achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau . . .	500 •	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
77	Frais de route et de séjour.	500 •	
78	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel.	7,900 •	10,200 •
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
79	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel	1,500 •	
	CHAPITRE XIII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
80	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	26,723 •	26,723 •
	CHAPITRE XIV.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
81	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art. 7.	18,000 •	
82	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 •	19,100 •
	TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, fr.		17,513,468 •

TABLEAU

de développement des articles révisés du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1894.

Article du Budget, lett. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
CHAPITRE I^{er}.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
2	a. Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts et de l'industrie, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr.	275,196			
	b. Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées.	267,779	585,500	579,500	6,000
	c. Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des mines.	42,525			
		AUGMENTATION . . . fr.		6,000	o
CHAPITRE III.					
AGRICULTURE.					
84	a. Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr.	15,900			
	b. Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route.	88,450	125,000	121,400	3,600
	c. Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études	20,650			
INSPECTION DE L'AGRICULTURE.					
<i>Détail du litt. a.</i>					
	Traitement de l'inspecteur général. fr.	8,000			
	— d'un commis	1,800			
	— d'un huissier	1,600			
	Indemnités et frais de route.	4,500			
	TOTAL . . . fr.	15,900			
12	a. Encouragements	190,000			
	b. Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc.	27,000	247,000	207,000	40,000
	c. Subside à la Société nationale des éleveurs belges	20,000			
	d. Subside au Royal cercle équestre de Bruxelles.	10,000			
		A REPORTER. . . fr.		43,000	o

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget, Litr. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE																																					
		révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.																																				
CHAPITRE IV.																																									
EAUX ET FORÊTS.																																									
a.	Traitement du personnel:	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">NOMBRE d'agents</th> <th>TAUX</th> <th rowspan="2">CHARGES.</th> </tr> <tr> <th>des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td>9</td> <td>4,800 à 6,000</td> <td>49,800</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs</td> <td>9</td> <td>5,600 à 4,400</td> <td>56,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux</td> <td>19</td> <td>2,400 à 3,200</td> <td>54,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints</td> <td>6</td> <td>1,500 à 2,000</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers commis d'inspection</td> <td>9</td> <td>1,000 à 1,400</td> <td>11,200</td> </tr> <tr> <td>Idem sans triages des forêts et de la pêche.</td> <td>10</td> <td>1,000 à 1,200</td> <td>11,100</td> </tr> <tr> <td>Idem avec triages des forêts et de la pêche.</td> <td>60</td> <td>800 à 900</td> <td>51,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche</td> <td>indéterminé.</td> <td>50 à 800</td> <td>220,275</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents	TAUX	CHARGES.	des traitements.	Inspecteurs	9	4,800 à 6,000	49,800	Sous-inspecteurs	9	5,600 à 4,400	56,000	Gardes généraux	19	2,400 à 3,200	54,000	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,000	Brigadiers commis d'inspection	9	1,000 à 1,400	11,200	Idem sans triages des forêts et de la pêche.	10	1,000 à 1,200	11,100	Idem avec triages des forêts et de la pêche.	60	800 à 900	51,000	Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé.	50 à 800	220,275
NOMBRE d'agents	TAUX	CHARGES.																																							
	des traitements.																																								
Inspecteurs	9	4,800 à 6,000	49,800																																						
Sous-inspecteurs	9	5,600 à 4,400	56,000																																						
Gardes généraux	19	2,400 à 3,200	54,000																																						
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,000																																						
Brigadiers commis d'inspection	9	1,000 à 1,400	11,200																																						
Idem sans triages des forêts et de la pêche.	10	1,000 à 1,200	11,100																																						
Idem avec triages des forêts et de la pêche.	60	800 à 900	51,000																																						
Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé.	50 à 800	220,275																																						
25	b. Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs	5,400	465,565	461,590	1,975	"																																			
	c. Indemnités de déplacement et de bureau de certains chefs de cantonnements	1,500																																							
	d. Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement	1,500																																							
	e. Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc.	10,000																																							
	f. Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes	600																																							
	g. Armement et équipement	500																																							
	h. Contrôle des arpentages, Honoraires du contrôleur-arpenteur	400																																							
	i. Dépenses diverses	290																																							
24	n Conseil supérieur des forêts. Frais divers		1,500		1,500	"																																			
CHAPITRE VI.		AUGMENTATION. . fr.																																							
INDUSTRIE.		3,475																																							
<i>Enseignement professionnel.</i>																																									
a.	Écoles industrielles, écoles manufacturières et écoles professionnelles fr.	597,000																																							
b.	Écoles et classes ménagères	90,000																																							
31	c. Écoles de tissage. — Ateliers d'apprentissage	45,000	544,000	524,000	20,000																																				
	d. Missions	2,000																																							
	e. Subsidés aux expositions	5,000																																							
	f. Dépenses diverses. Souscriptions	5,000																																							
AUGMENTATION. . fr.		20,000																																							

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Numéros des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFERENCE	
		révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
RÉCAPITULATION.					
I.	Administration centrale	739,950	733,950	6,00	•
II.	Pensions et secours	18,800	18,800	•	•
III.	Agriculture	1,843,025	1,794,025	49,000	•
IV.	Eaux et forêts	584,065	580,590	3,475	•
V.	Laboratoires d'analyses	94,000	94,000	•	•
VI.	Industrie	756,650	736,650	20,000	•
VII.	Poids et mesures	150,350	150,350	•	•
VIII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique	2,082,000	2,082,000	•	•
IX.	Service de santé	313,500	283,500	30,000	•
X.	Ponts et chaussées	10,351,790	10,387,790	•	36,000
XI.	Mines	542,715	542,715	•	•
XII.	Commissions	10,200	10,200	•	•
XIII.	Traitements de disponibilité	26,725	26,725	•	•
XIV.	Dépenses imprévues	19,100	19,100	•	•
	TOTALS . . . fr.	17,513,468	17,440,393	109,075	36,000
		AUGMENTATION . . . fr.		73,075	

(162)